

# La lettre du RFDI

Numéro 2 - Mai 2006

L'édition 2006 du Concours Charles-Rousseau a été particulièrement réussie. On doit ce résultat au Professeur Habib SLIM, à Mondher BEL HADJ ALI et à leur équipe très efficace constituée d'anciens participants au Concours. Nous les remercions chaleureusement, ainsi que tous nos amis Tunisiens et les institutions qui nous ont apporté leur soutien. On mentionnera en particulier Monsieur Lazhar BOUOUNY, Ministre de l'enseignement supérieur, l'Association Tunisienne de droit international et transnational, la Fondation Hanns Seidel, l'INDEMER, les Editions Bruylant et Pedone, et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Cette année dix huit équipes représentant onze pays d'Europe, des Amériques et d'Afrique ont participé au concours. De nombreux juges venant de ces trois continents ont pu nous rejoindre, permettant d'avoir au moins deux professeurs de droit international par jury de joute éliminatoire. Les demi finales, de très bon niveau, ont opposé respectivement les équipes de l'Université Paris-Sud à l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université du Québec à Montréal à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne. La finale opposant l'Université Paris-Sud à l'Université du Québec à Montréal a été remportée par cette dernière, tenante du titre. Tous les résultats peuvent être consultés sur le site du RFDI où vous pourrez également trouver quelques souvenirs dans notre petit album photographique.

Le colloque annuel du RFDI nous a permis d'avoir des débats de très haut niveau, grâce à la grande qualité des rapports préliminaires présentés cette année et à l'expertise des membres du groupe de recherche sur les sujets abordés qui concernaient un thème de grande actualité : « Immigration clandestine et centres de rétention en droit international ». Nul doute que la publication qui suivra des rapports définitifs sera d'un grand intérêt.

Plusieurs candidatures se sont manifestées pour l'organisation de l'édition 2007 du Concours, qui ont été étudiées par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale du

RFDI. Un choix définitif sera réalisé dès que les informations complémentaires demandées nous seront parvenues. D'ici peu, l'information sera affichée sur le site du RFDI. Une réflexion est déjà engagée sur le prochain cas. Le Conseil d'administration et l'Assemblée générale ont pu apprécier notamment, au titre du rapport moral, l'augmentation du nombre des membres du Réseau, la plupart anciens participants au Concours, comme Conseils ou comme Juges, et, au titre du rapport financier, la bonne gestion informatisée des comptes et la prochaine installation sur le site du Réseau de la possibilité du règlement en ligne des adhésions. Plusieurs modifications seront apportées au règlement du Concours, toujours dans le même esprit de transparence et de traitement équitable des équipes.

De nouveaux membres sont entrés au Conseil d'administration et nous leur souhaitons la bienvenue : Monsieur Vincent CHETAIL, Directeur des études au CUDIH de Genève et Monsieur Mondher BEL ADJ ALI, Assistant à l'Université de Tunis. Notre Comité d'honneur comprend désormais outre Monsieur Claude JORDA, Ancien Président du TPIY, Juge à la Cour pénale internationale, qui a soutenu la création du Réseau, Monsieur Lazhar BOUOUNY, Ancien Recteur, Ministre de l'enseignement supérieur Tunisien et Monsieur Gilbert GUILLAUME, Ancien Président de la Cour internationale de Justice, qui se sont montrés des soutiens fidèles et actifs du Concours Charles-Rousseau.

Comme par le passé, le Réseau continuera de collaborer à l'organisation de colloques de haut niveau. Mentionnons déjà celui qui sera assuré par notre partenaire de l'IDOM et par l'Institut Universitaire Européen de Florence les 12 et 13 avril 2007, sur le thème : « Union européenne et Outre-mers, unis dans leurs diversités ».

Daniel Dormoy  
Président

Daniel TURP  
Secrétaire général